

Évaluation en valeur vénale

Depuis plus de 15 ans, **Quadral Expertise** intervient exclusivement dans les domaines de l'expertise et du conseil pour tous types de produits immobiliers : Bureaux, Commerces, Entrepôts, Habitation, Immobilier de santé, Immobilier géré, Hôtellerie, Loisirs, Charges foncières...

NOTRE SAVOIR-FAIRE EN EXPERTISE

Quadral Expertise évalue pour des clients investisseurs, utilisateurs ou des établissements bancaires tous types de valeurs :

- Obligations réglementaires, comptables et fiscales
- Arbitrage, cession, acquisition
- Financement, engagement, contentieux bancaires
- Relation locataire/bailleur
- Analyse de l'existant
- Valorisation foncière et reconversion
- Études de marché et de commercialité

Quadral Expertise est agréée par l'ACPR, permettant de réaliser des évaluations pour les compagnies d'assurances et les mutuelles, ainsi que par l'AMF, dans le cadre des évaluations réglementaires pour le compte de Foncières Cotées, S.I.I.C. ou d'O.P.C.I.

NOS ENGAGEMENTS

- Les travaux réalisés par **Quadral Expertise** suivent notamment les règles édictées par la Charte de l'Expertise en Évaluation Immobilière.
- Les experts intervenant au sein de **Quadral Expertise** adhèrent tous à des associations nationales ou internationales d'experts immobiliers signataires de la Charte.
- Le strict respect des normes nationales et internationales d'évaluation.



NOS CHIFFRES EN 2022

82

clients ont fait
appel aux services de
Quadral Expertise

9

Milliards d'€
actifs immobiliers
valorisés

725

missions
confiées

Un savoir-faire reconnu chez
des acteurs de référence



NOTRE ÉQUIPE



Hélène Claire Duplat
Directrice générale

helene-claire.duplat@quadral.fr
06 85 47 69 30



Mathieu Baillet
Responsable du pôle expertise

mathieu.baillet@quadral.fr
06 45 36 37 88



Mélanie Battle
Responsable du pôle bancaire

melanie.battle@quadral.fr
07 87 18 05 51

quadral.fr